



REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

2023\_132\_PM

**Objet :** réglementation de la circulation « Rue de la tuilerie lieu-dit Pont-Royal »

**Arrêté Permanent**

**Le Maire de la Commune de Mallemort,**

**Vu** La Loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles 2212-1, 2212-2, L.2213-1 à L.2213-6,

**Vu** le code de la route, notamment les articles R 110.1, R 110-2, R411-5, R 411.8, R 411.18, R 411.25 à R 411.28 et R 422.4 ;

**Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

**Considérant** qu'il appartient à l'autorité municipale, dans le cadre de ses pouvoirs de police de réglementer la circulation des véhicules, afin d'assurer la sécurité des usagers de la voie publique,

**Considérant** l'é étroitesse de la rue de la tuilerie,

### **ARRETE :**

**Article 1 :** A compter de la publication du présent arrêté, la circulation sera interdite à tous les véhicules de plus de 3T500 dont la hauteur est supérieure à 1m90 et la largeur à 2 mètres, rue de la tuilerie lieu-dit Pont-Royal.

**Article 2 :** Les panneaux de signalisation nécessaires seront mis en place par les services municipaux.

**Article 3 :** Conformément à l'article R 411-25 du code de la route, ces dispositions entreront en vigueur à compter de la mise en place de la signalisation.

**Article 4 :** Les infraction au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois en vigueur au moment de leur constatation.

**Article 5 :** Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation leur sera transmise :

- Madame la Commandante de la Brigade de Gendarmerie de MALLEMORT
- Madame la Directrice Générale des Services
- Madame la Directrice des Services Techniques
- Monsieur le Responsable de la Police Municipale

Mallemort le 06/11/2023

Maire de Mallemort  
Hélène GENTE

